

Bibliothèque numérique

medic@

**Benjamin. M.U. Leblanc,
...discours...prononcés à ses
funérailles**

*Paris, typogr. de Renou et Maulde, 1871.
Cote : 90945 t. 25 n° 11*

11

M. U. LEBLANC



Lorsqu'au mois d'avril dernier, M. U. LEBLANC a été enlevé à la science, à sa famille et à ses nombreux amis par le triste accident auquel il a fini par succomber, ses obsèques ont dû être remises à une époque où la tranquillité publique rétablie pouvait permettre de les faire.

Les deux discours réunis ici sont ceux qui devaient être lus, le jour de leur célébration, au nom de la Société centrale de médecine vétérinaire et de l'Académie de médecine, et qui n'ont pu être prononcés sur la tombe de M. Leblanc, parce que la cérémonie de ses funérailles est restée toute religieuse, son corps ayant été transporté dans son pays natal, suivant ses dernières volontés.

M. U. LEBLANC

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE A PARIS

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

ET DE

L'ACADEMIE DE MÉDECINE

DISCOURS

QUI DEVAIENT ÊTRE PRONONCÉS A SES FUNÉRAILLES

AU NOM DE

LA SOCIÉTÉ CENTRALE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

PAR

M. BENJAMIN

SON PRÉSIDENT

ET DE L'ACADEMIE DE MÉDECINE

PAR

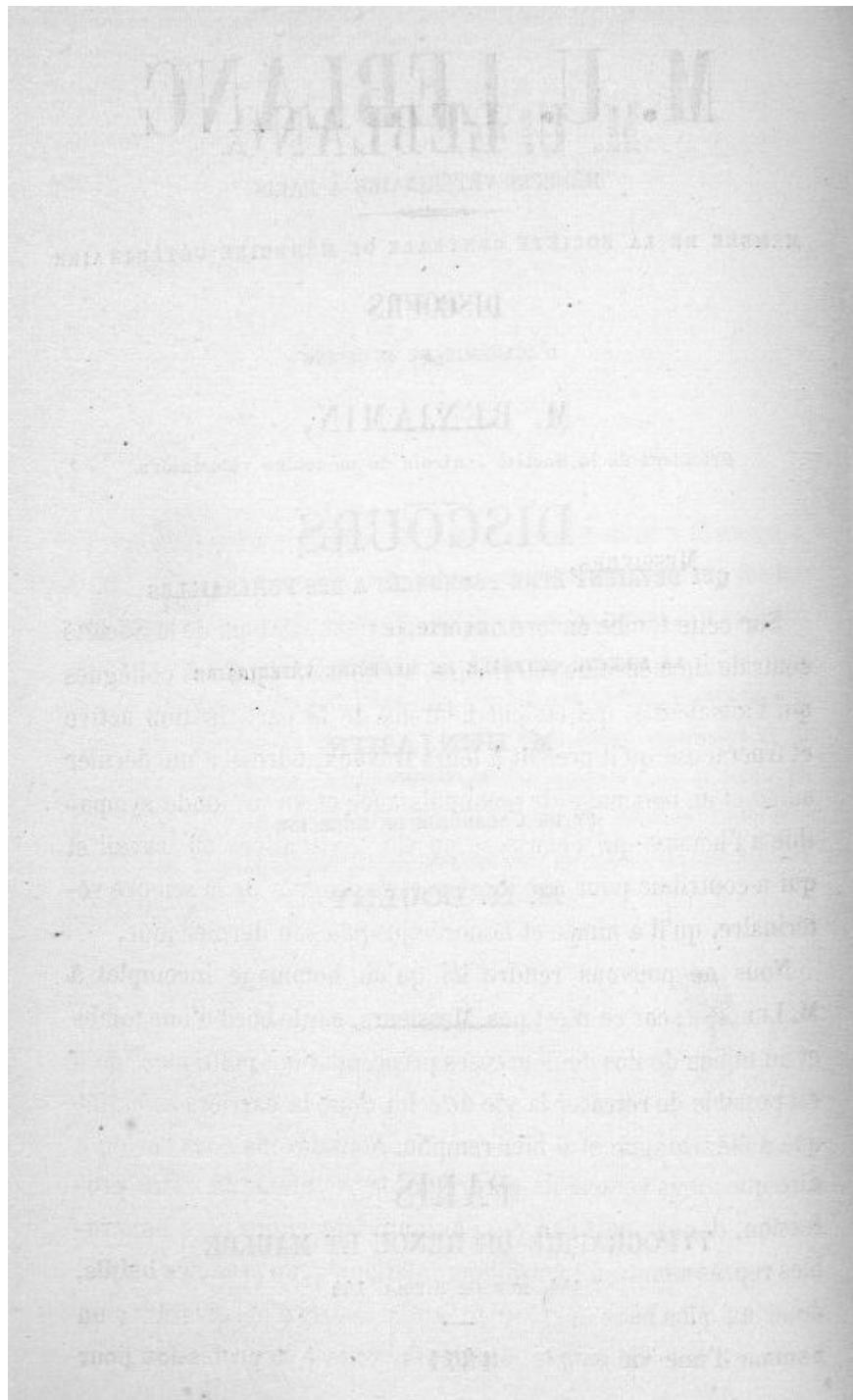
M. H. BOULEY

PARIS

TYPOGRAPHIE DE RENOU ET MAULDE

144, RUE DE RIVOLI, 144

1871



M. U. LEBLANC.

DISCOURS

DE

M. BENJAMIN,

Président de la Société centrale de médecine vétérinaire.

MESSIEURS,

Sur cette tombe encore ouverte, je viens, au nom de la Société centrale de médecine vétérinaire, au nom de tous ses collègues qui l'aimaient et qui étaient heureux de la participation active et fructueuse qu'il prenait à leurs travaux, adresser un dernier adieu et un hommage de reconnaissance et de profonde sympathie à l'homme qui a consacré sa vie tout entière au travail et qui a contribué pour une large part au progrès de la science vétérinaire, qu'il a aimée et honorée jusqu'à son dernier jour.

Nous ne pouvons rendre ici qu'un hommage incomplet à M. LEBLANC ; car ce n'est pas, Messieurs, sur le bord d'une tombe et au milieu de nos douloires préoccupations politiques, qu'il est possible de retracer la vie de celui dont la carrière scientifique a été si longue et si bien remplie. Nous devons nous borner à dire que nous venons de perdre un des vétérans de notre profession, dont il était l'un des plus autorisés et des plus honorables représentants, un travailleur infatigable, un praticien habile, doué au plus haut degré d'un grand esprit d'observation ; un homme d'une vie simple, studieuse, utile à la profession pour

laquelle il éprouvait, alors qu'il aurait pu prendre du repos, le besoin de se consacrer toujours et de faire profiter ses collègues de sa grande expérience, acquise par l'étude et la rigoureuse observation.

Plus tard, Messieurs, une voix plus autorisée que la mienne, une plume, sinon plus amie, du moins plus éloquente, retracera l'énumération des travaux de notre éminent confrère, travaux qui ont successivement enrichi les annales de la médecine vétérinaire et celles de la médecine humaine.

J'ai dit, Messieurs, que le collègue que nous venons de perdre était un travailleur infatigable ; je ne veux ici vous en donner qu'une seule preuve : Tous, vous avez connu et déploré l'accident qui, il y a quelques mois, a failli lui coûter la vie ; tous, vous savez les souffrances physiques qu'il a endurées sans que jamais une plainte soit sortie de sa bouche : eh bien ! à peine entrait-il en convalescence, et retenu encore sur son lit de douleurs, qu'il mettait la dernière main à l'ouvrage qu'il a récemment publié et où il a démontré la nécessité d'établir dans toute la France des services sanitaires vétérinaires pour combattre et empêcher la propagation des maladies contagieuses. Depuis cette publication, les faits ont été, vous le savez, suffisamment éloquents pour établir le bien-fondé et l'utilité des propositions émises dans le dernier travail de M. Leblanc. Ajoutons que pendant cette longue maladie, pendant sa convalescence, notre confrère était heureux de s'entourer de ceux de ses amis qui lui parlaient science, et qu'il recevait comme en santé, c'est-à-dire avec cette amérité de forme et de langage qui lui gagnait toutes les sympathies.

A votre famille éplovée, à vos nombreux amis, cher et regretté collègue, nous n'essaierons pas d'adresser des paroles consola-

rices ; on ne se console point d'une perte irréparable. Nous leur dirons pourtant : si quelque chose peut rendre votre douleur et la nôtre moins poignante ; si quelque chose peut tempérer l'amertume de votre si profonde et si légitime tristesse, recevez de nous, ses collègues de la Société centrale de médecine vétérinaire, l'assurance, qu'au milieu de nos vifs et sincères regrets, nous éprouvons une grande consolation en songeant que le père laisse au milieu de nous un fils que tous, depuis longtemps, nous aimons et estimons, que tous nous voyons, avec bonheur, tenir hautement et dignement une large place dans la profession que son père a tant honorée et qu'il a pratiquée jusqu'à son dernier souffle.

Adieu, bien digne et vénéré Collègue. Votre mémoire nous sera toujours chère. Vos nombreux travaux sont des titres que la Société vétérinaire est heureuse de posséder dans ses archives. Votre nom restera à jamais gravé dans nos esprits et dans nos cœurs. Nous ne nous souviendrons de vous que pour honorer votre mémoire et regretter le digne et savant confrère que nous perdons aujourd'hui.

— 7 —

DISCOURS
DE
M. H. BOULEY,
Membre de l'Académie de médecine.

MESSIEURS,

L'homme dont nous faisons aujourd'hui les funérailles laissera dans sa profession une trace durable, par l'ensemble de sa vie qu'il lui a, tout entière, consacrée avec, oserai-je dire, une fixité d'idées et une obstination de volonté dont il ne s'est jamais départi.

Pour comprendre cette vie si bien remplie, et le bien qu'elle a contribué à réaliser, il faut se reporter à l'époque déjà lointaine où M. Leblanc est entré dans la carrière.

C'était en 1814. Les institutions vétérinaires ne comptaient encore que cinquante ans d'existence, et si les premiers élèves sortis des écoles avaient déjà beaucoup fait pour continuer et agrandir l'œuvre du fondateur, cette œuvre n'en était encore cependant qu'à sa période d'ébauche. Avec les dispositions de sa nature, M. Leblanc ne pouvait manquer de s'associer aux efforts de ceux qui l'avaient précédé. C'est ce qu'il fit avec une ardeur que l'âge n'a jamais refroidie. Tel il s'était montré à ses débuts, tel nous l'avons toujours connu, même après cinquante-cinq années de l'exercice de sa pénible profession. Toujours actif sous ses longs cheveux blancs, assidu à l'accomplissement de tous ses devoirs, présent de corps et d'esprit aux séances de

toutes les Sociétés dont il faisait partie, intervenant à son heure dans les discussions sur les choses de sa compétence, et consacrant à la rédaction des observations qu'il avait recueillies ou des mémoires qu'il avait conçus les quelques heures que pouvait lui laisser la gestion d'une clientèle qui s'est agrandie à mesure qu'il a grandi lui-même dans la considération publique.

La liste est longue de tous les travaux dont nous sommes redevables à M. Leblanc. Pendant cette longue période de temps que je viens de dire, son activité s'est appliquée à toutes les parties de la science vétérinaire : pathologie médicale et chirurgicale, thérapeutique, manuel opératoire, art de ferrer, jurisprudence commerciale, médecine légale, police sanitaire, hygiène, enseignement, institutions scientifiques et professionnelles, — son esprit a tout embrassé.

Ce n'est pas dans dans ce lieu, et dans les dispositions d'esprit où nous nous trouvons tous, à ce moment d'une suprême séparation, qu'il est possible d'analyser l'œuvre entière, si diversifiée et si étendue de notre savant confrère ; mais je veux, en la caractérisant par des traits principaux, montrer ce qu'était M. Leblanc, marquer le but où tendaient ses efforts et signaler les résultats essentiels qu'ils ont produits.

Je ne saurais mieux dépeindre M. Leblanc qu'en disant qu'il était inquiet du progrès, qu'il l'a cherché et qu'il y a poussé sans relâche et sans trêve; je me hâte d'ajouter que, plus d'une fois, il lui a été donné de le réaliser par lui-même. Cette sollicitude, dont il ne s'est jamais séparé, lui a été, dans maintes circonstances, une utile conseillère. C'est elle qui l'a déterminé à s'associer d'abord à la collaboration du *Journal vétérinaire* que publiaient à Paris les professeurs Dupuy et Vatel, et à le continuer ensuite pour son propre compte.

Le travail du journalisme médical était celui qui était le plus compatible avec la vie incessamment active à laquelle le forçait la gestion de ses affaires professionnelles. Le journal périodique était comme le registre dans lequel il se plaisait à inscrire les faits de sa clinique si étendue, et il lui a été donné ainsi de rassembler et de faire connaître une multitude d'observations et de mémoires dont la science a bénéficié.

Ce que M. Leblanc a fait pendant près de cinquante ans avec un zèle qui ne s'est jamais lassé, il excitait les autres à le faire comme lui, car il avait pour maxime que chacun se devait à tous, dans la science médicale surtout, et se trouvait tenu d'augmenter pour sa part le patrimoine commun, en faisant connaître par les voies de la publicité tout ce qui, dans le cercle de sa pratique personnelle, pouvait avoir un caractère exceptionnellement intéressant. M. Leblanc a fait beaucoup par lui-même dans cet ordre d'idées, et il a fait beaucoup aussi par son exemple et par ses conseils : que de travaux rassemblés dans son journal n'auraient pas vu le jour si ceux qui les ont produits n'avaient pas été stimulés et encouragés par lui !

Cette ardeur pour le progrès, dont M. Leblanc était animé, le rendait impatient de l'inertie qu'il pouvait rencontrer dans les autres, ou des résistances qu'on opposait à la réalisation de ses idées. Aussi a-t-il été forcé de dépenser une grande partie de son activité dans des luttes pour le triomphe de ce qu'il croyait être et de ce qui était, en effet, souvent la bonne cause. Bien des pages de son journal sont remplies par des discussions polémiques où les justes limites des convenances et de la modération se trouvent quelquefois dépassées ; mais il faut dire, pour la justification de M. Leblanc, que, de l'autre côté de la discussion, trop souvent aussi on a obéi, pour lui répondre, à des senti-

ments trop passionnés. Si je rappelle ici ces souvenirs déjà bien lointains et qui s'étaient effacés depuis longtemps de la mémoire de M. Leblanc, c'est qu'ils me sont une occasion de proclamer combien, à cette époque, ceux qui luttaient contre lui avaient méconnu son caractère et ses intentions.

Ce n'est pas seulement par la fondation d'un journal périodique qu'il a soutenu pendant plus de trente ans de tous ses efforts, que M. Leblanc a contribué pour une large part à la diffusion des connaissances professionnelles. Nous sommes encore redevables à son initiative obstinée de l'institution de la Société centrale de médecine vétérinaire. Son nom n'est pas inscrit, cependant, parmi ceux de ses fondateurs; mais c'est à cause de lui que cette Société s'est constituée; c'est lui qui a forcé toutes les volontés récalcitrantes à flétrir devant la sienne et à accomplir, à contre-gré peut-être, un bien dont il poursuivait depuis longtemps la réalisation. Peu lui importait l'exclusion imméritée dont il fut frappé au moment de cette création. Il savait bien que, avec les titres qu'il s'était acquis, les portes de la Société nouvelle ne pouvaient manquer de s'ouvrir devant lui le jour où, conformément à ses statuts, il en appellerait à l'élection pour être admis parmi ses membres. C'est ce qu'il ne tarda pas à faire: justice lui fut rendue, et M. Leblanc est devenu l'un des plus actifs collaborateurs de cette Société qu'il avait bien quelque droit de regarder comme son œuvre: œuvre considérable vraiment et qui devait lui être un motif de satisfaction véritable; car, depuis vingt-sept ans qu'elle est fondée, la Société centrale de médecine vétérinaire a rendu à la science et à la profession les plus importants services par les travaux de ses propres membres, et par ceux qui se sont produits sous l'instigation de ses concours périodiques. Sans M. Leblanc, sans sa

persévérence, cette institution déjà si féconde serait peut-être encore à fonder.

Ce n'est encore que justice de rattacher au nom et à l'initiative de M. Leblanc la constitution de la Société de prévoyance et de secours mutuels des vétérinaires de la Seine, dont il était le président. Si ce n'est pas sur sa proposition directe qu'elle s'est fondée, à coup sûr c'est sous son inspiration, car depuis longtemps déjà il y avait préparé les esprits par de nombreuses publications et même par un premier essai qui n'a duré que peu de temps, mais assez cependant pour affirmer par une bonne action l'excellence de son principe. L'idée était semée, elle devait grandir à son heure, et M. Leblanc a eu la satisfaction d'assister à son développement, et d'y présider pendant les dernières années de sa vie.

Il est un autre but qu'il a poursuivi avec cette constance de volonté qui était un des traits caractéristiques de sa nature, mais sans qu'il lui ait été possible de l'atteindre. M. Leblanc aurait voulu obtenir pour sa profession la garantie d'une loi analogue à celle qui assure aux médecins le monopole de la leur; et c'était surtout au nom de l'intérêt public qu'il réclamait cette garantie contre ceux qui, sans aucune étude et souvent même sans aucune aptitude, exercent en toute liberté la profession de traiter les animaux malades. M. Leblanc n'a épargné ni son temps ni sa peine pour l'heureuse issue de ce dessein; mais tous ses efforts sont venus échouer contre les résistances des législateurs. Le succès a failli cette fois entre ses mains; mais la reconnaissance de ses confrères doit lui rester acquise pour tout ce qu'il a dépensé de soins, de soucis et de peines à la réussite de cette cause.

Si nous examinons maintenant la part que M. Leblanc a prise

au mouvement scientifique de son temps, nous verrons qu'elle est considérable. L'œuvre propre de M. Leblanc est marquée au cachet de l'observation; c'est auprès des malades qu'il en rassemblait tous les jours les éléments épars pour les publier isolément à mesure qu'il les recueillait, ou les rassembler, suivant les affinités qu'il leur reconnaissait, en corps de mémoires.

Il a eu le mérite de contribuer, dans une large mesure, à introduire dans la pratique vétérinaire toutes les méthodes d'observation dont la science moderne s'est enrichie. Avant lui, l'auscultation, la percussion, la mensuration, l'examen du sang, l'emploi du microscope étaient inusités parmi les vétérinaires; M. Leblanc partage, avec Delafond, l'honneur de les avoir initiés à ces méthodes nouvelles, et de les leur avoir rendues familières.

Pas une idée nouvelle ne se produisait dans la science qu'il ne la mit pour son compte à l'étude, qu'il n'en fit l'objet d'une vérification expérimentale, ou qu'il ne cherchât à en faire l'application à la branche de l'art qu'il cultivait. C'est ainsi qu'il a été conduit à entreprendre ses recherches, ses expériences et ses travaux sur la contagion de la morve, sur les injections iodées dans les cavités séreuses, sur les maladies du cœur, sur la trachéotomie, sur la peste bovine, sur la rage, sur l'âge des lésions anatomiques, etc. Je cite au hasard de la mémoire et j'abrége, car la récapitulation serait trop longue de tous les sujets de ses études et de ses écrits.

Il est un autre mérite qu'il faut reconnaître à M. Leblanc et rappeler pour rendre à sa mémoire l'hommage qui lui est dû: c'est l'abnégation dispendieuse avec laquelle il mettait à la disposition des expérimentateurs les moyens de travail dont il disposait: locaux, instruments, aides, sujets d'expérience eux-

mêmes, il fournissait tout avec une grande libéralité, heureux de servir à l'avancement de la science par ce concours tout désintéressé.

Rayer a trouvé en lui un collaborateur dévoué, lorsque après avoir fait la grande découverte clinique de la contagion de la morve du cheval à l'homme, il dut en donner la preuve expérimentale en reportant au cheval la maladie que l'homme avait contractée.

Avant Rayer, Trousseau, pour ne citer que les plus célèbres, avait dû au concours de M. Leblanc de pouvoir se faire connaître par de premiers travaux qu'ils firent en commun ; il avait trouvé en lui, non pas seulement un collaborateur, mais un ami dévoué dont il n'a jamais oublié les services, car il aimait à rappeler, aux jours de sa prospérité, combien, à l'époque de ses débuts, la maison de M. Leblanc lui avait été secourable.

Cette vie de M. Leblanc, si activement et si utilement remplie, devait bien lui mériter un jour d'occuper à l'Académie de médecine l'une des places réservées aux représentants de la science vétérinaire. C'était son ambition, et elle était légitime. Il lui fallut lutter pour la réaliser ; mais la lutte était dans sa nature, comme la volonté du succès ; et, sans se laisser décourager par les oppositions qu'il rencontra dans plusieurs concours successifs, il maintint sa candidature et finit par la faire prévaloir. C'était justice ; sa vie académique l'a bien prouvé. Depuis près de vingt ans que M. Leblanc appartenait à cette assemblée, pas une discussion sur les choses de sa compétence ne s'y est ouverte que M. Leblanc n'y ait pris part avec toute l'autorité de son savoir et de sa vaste expérience.

M. Leblanc appartenait à toutes les Sociétés vétérinaires de France et à un grand nombre de celles de l'étranger. La Société

d'acclimatation, la Société protectrice des animaux le compaient parmi leurs membres, et, malgré les occupations que lui donnait la clientèle la plus étendue de Paris, il trouvait encore le temps d'être assidu à leurs séances.

M. Leblanc, malgré les soixante-treize ans qu'il avait vécu était encore, il y a quelques mois, plein d'une verdeur qui devait lui permettre de compter encore sur de longs jours ; mais l'accident dont il a été victime à cette époque est venu rompre ces espérances : presque frappé à mort, il s'est encore redressé cependant, tant sa constitution était vigoureuse ; mais le coup qui l'avait atteint était de ceux qui ne pardonnent pas, et, après quelque mois de survie, pendant lesquels il s'est montré tout différent de lui-même, M. Leblanc est mort foudroyé.

Les anciens disaient que lorsque la mort venait à frapper l'homme dans sa jeunesse, elle pouvait être considérée comme une faveur des dieux. A cette triste époque où nous vivons, on est presque tenté de dire que cette mort, qui est venue saisir M. Leblanc en pleine puissance de toutes ses facultés, lui a été comme une faveur du ciel, car elle lui a épargné la douleur de l'épouvantable spectacle auquel nous venons d'assister. Lui qui avait l'âme si patriote, il a été, on peut le dire, assez heureux pour ne pas voir Paris livré en proie aux plus indignes, et pour ne pas être témoin de la reprise, par d'affreux plagiaires, des drames sanguinaires qui étaient déjà la souillure de notre histoire.

Mais si ceux qui s'en vont dans de tels moments sont moins à plaindre, ceux qui restent n'en éprouvent pas moins la grande et suprême douleur de la séparation sans retour. Nous nous associons tous à cette douleur si grandement motivée de la famille de M. Leblanc ; mais ce qui doit lui être une consolation

dans son malheur, c'est le nom si honorable que M. Leblanc s'est acquis, c'est le souvenir de toute sa vie si complétement consacrée à l'accomplissement du bien.

Extrait du RECUEIL DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

14203 PARIS. — Typographie de RENOU et MAULDE, rue de Rivoli, 144.